

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 13 JANVIER 2026**

L'an deux mil vingt-six, le treize janvier à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAULGE (Vienne) se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, en séance publique, suite à la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Bruno PUYDUPIN, le Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 6 janvier 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 13

Excusés : 4

Absents : 2

PRESENTS : M. Bruno PUYDUPIN, M. Francis ROBIN, Mme Mélanie TASSIER, M. Jérôme ELLION, M. Patrick AUGRIS, Mme Pascale ROBYN, Mme Nathalie BERGERON, M. Christophe L'HERMITE, Mme Alice DUPONT, Mme Aurélie CRON, Mme Marie ARTAUD.

EXCUSÉS : M. Franck SOURY, Mme Myriam BZDRENGA.

ABSENTS : M. Cyril DARDILLAC, M. Kévin TRICOT.

M. Franck SOURY donne pouvoir à Mme Mélanie TASSIER.

Mme Myriam BZDRENGA donne pouvoir à M. Francis ROBIN.

Monsieur Francis ROBIN a été élu secrétaire de séance.

**Ordre du jour :**

01- Approbation du procès-verbal de la séance du lundi 15 décembre 2025.

02- Point sur les travaux et projets en cours.

**Affaires générales :**

03- Convention « Accompagnement Economies d'Energie Patrimoine Bâti » relative au dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE).

04- Réseau de chaleur mairie – école : adoption de l'avant-projet définitif.

**Finances :**

05- Demande de DETR supplémentaire pour la création du réseau de chaleur mairie et école.

06- Orientations budgétaires 2026.

**Personnels :**

07- Convention de mise en œuvre de la Médiation Préalable Obligatoire (MPO) du CDG 86.

08- Tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

09- Questions diverses.

**01- Approbation du procès-verbal de la séance du lundi 15 décembre 2025.**

Le procès-verbal du lundi 15 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

**Votants : 13**

**Pour : 13**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

## 02- Point sur les travaux et projets en cours.

### **2.1- Espaces verts, voirie, environnement.**

Monsieur Jérôme ELLION, Adjoint en charge de ces domaines informe l'Assemblée que :

#### **Voirie :**

- Fermeture de la route du Chemin des Moutons à partir du 26 janvier en raison des travaux d'interconnexion de ses réseaux d'eau potable par Eaux de Vienne.
- Travaux d'élagage le long des voies communales et communautaires en l'absence de l'agent en charge de ces travaux.

#### **Environnement :**

- Comité Local d'Eaux de Vienne :

- Le Comité Local du secteur Lathus – Jouhet – Montmorillon s'est réuni le 19 novembre 2025
  - Travaux sur la commune :

	<b>Travaux réalisés en 2025</b>	<b>Travaux prévus en 2026</b>
<b>Eau potable</b>	- Réseaux : maintenance (pas d'investissement) - Interconnexion captages La Balifère et La Jarrouie	- Réseaux : maintenance - Suite interconnexion
<b>Assainissement</b>	Début étude Schéma Directeur Assainissement (SDA) pour assainissement non-collectif	- Suite étude et travaux SDA

### **2.2- Bâtiments, réseaux, urbanisme, équipements :**

Monsieur Francis ROBIN, Adjoint en charge de ces domaines informe l'Assemblée que :

#### **Bâtiments :**

- Remplacement du chauffe-eau des vestiaires du stade et du local de l'AJS :
  - Cet appareil de 500 litres a récemment lâché (casse des résistances électriques).
  - Son remplacement est en cours : le coût prévisionnel est de 2 260,00 € HT pour achat et installation.

Ascenseur d'accès à la mairie :

- Le circuit de commande est hors-service.
- Le devis pour son remplacement est de 2 670,38 €.

#### **Réseaux :**

- Fibre aux Mâts :

- Un collectif regroupant nombre des habitant.es du hameau, tant de la partie Montmorillon que de la partie de Saulgé, ont interpellé Vienne Numérique, à propos du raccordement à la fibre.
- Vienne Numérique a fait une réponse au collectif d'habitant.es, assurant de la priorisation du dossier mais soulignant des difficultés techniques.

- Interconnexion de réseaux d'eau potable par Eaux de Vienne :

- Pour sécuriser la distribution de l'eau potable, Eaux de Vienne procède à :
  - L'interconnexion des captages de La Balifère et de La Jarrouie, ainsi que d'autres captages.
  - L'installation d'un surpresseur en ligne.
- L'installation du surpresseur en ligne est prévue près de la route du Chemin des Moutons, sur la commune de (secteur du LPA).

#### **Urbanisme :**

- PLUI : une conférence des maires de la CCVG aura lieu le 29 janvier, avec à l'ordre du jour, des propositions d'évolution.

### 2.3- Affaires scolaires, vie associative, manifestations :

Madame Mélanie TASSIER, Adjointe en charge de ces domaines informe l'Assemblée que :

#### Affaires scolaires :

- Structuration scolaire du territoire souhaitée par l'éducation nationale (EN) :
  - Pour rappel : dans son courrier du 13 juin 2025, la Directrice Académique des Services de l'EN (DASEN) invite la commune à réfléchir à un « rapprochement de son école auprès de celle de Lathus » à terme.
  - Pour rappel : le Conseil Municipal s'est opposé à cette perspective de rapprochement.
  - Diverses démarches sont entamées pour informer sur les enjeux relatifs à l'école :
    - L'information à la population communale s'est faite par le biais du bulletin municipal et lors des vœux de la municipalité en janvier.
    - Le travail en réseau avec les municipalités et équipes éducatives des écoles de Lathus-Saint-Rémy et de Sillars se poursuit pour répondre à l'enjeu d'isolement des enfants et enseignant.es avancé par la DASEN : une réunion aura lieu le 3 février.

#### Vie associative et manifestations :

- Bilan des manifestations (depuis le dernier Conseil Municipal) :

Dimanche 21 décembre	Marché de Noël	Bonne participation malgré la météo
Samedi 10 janvier	Vœux de la municipalité	80 personnes
Dimanche 11 janvier	Concert de la Pause Musicale	80 personnes

- Manifestations à venir (jusqu'au prochain Conseil Municipal) :

Samedi 24 janvier	Théâtre avec Les P'tites têtes de litotes	20h - Espace 2000
Dimanche 1 <sup>er</sup> février	Concours de puzzle à 4 mains (OSS97)	14h - Espace 2000
Samedi 7 février	Soirée tête de veau (comité des fêtes)	19h - Espace 2000

- Assemblées Générales des associations :

- Mercredi 14 janvier (20h - mairie) : Club Photo Vidéo de Saulgé.
- Dimanche 18 janvier (10h30 - salle des activités) : Comité des Fêtes.
- Jeudi 22 janvier (18h - salle des activités) : Saulgé Transport Solidaire.
- Samedi 24 janvier (10h30 - salle des activités) : Donneurs de Sang Bénévoles Montmorillon / Saulgé.

### 2.4- Communication, tourisme :

Monsieur Bruno PUYDUPIN le Maire informe l'Assemblée que :

#### Communication :

- Bulletin n°122 et agenda municipal : distribution en cours.

#### Tourisme :

- Borne d'entretien vélo : elle est en place devant la Maison des Expositions.

### 2.5- Finances, personnels, social, économie :

Monsieur Bruno PUYDUPIN le Maire informe l'Assemblée que :

#### Personnels :

- Arrêts d'agents titulaires :

- L'arrêt de l'agent en charge de la garderie et de l'entretien des locaux se poursuit jusqu'au 15 janvier.
- L'arrêt de l'agent en charge de l'entretien de la voirie se poursuit jusqu'au 16 janvier.

## **Économie, social :**

### **- Relance du commerce communal :**

- La Ferme d'Ayana n'est plus en mesure de développer une activité de restauration sur place, mais envisage :
  - Continuer à utiliser la cuisine et la chambre froide dont le moteur est à revoir.
  - Organiser des soirées food-trucks sur place, avec possibilité de manger dans la partie bar que gèrera l'association Au rendez-vous saulgéen.
  - Il convient de faire le point avec la ferme d'Ayana sur son projet.
- Le projet d'épicerie participative Au rendez-vous saulgéen se poursuit :
  - Le CA de l'association s'est réuni pour réfléchir à l'aménagement du lieu : pour les travaux immobiliers incombant à la commune, il n'y a pas de demandes importantes
  - L'association envisage l'usage de l'ensemble de la partie commerciale du local.
  - Le type de bail entre l'association et la mairie est en cours de définition.

### **03- Convention « Accompagnement Économies d'Énergie Patrimoine Bâti » relative au dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE). Délibération 2026-01.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la convention « Accompagnement Économies d'Énergie Patrimoine Bâti » est arrivée à échéance au 31 décembre 2025. Il précise que la sixième période des certificats d'économies d'énergie (CEE), applicable de 2026 à 2030, est entrée en vigueur le 1er janvier 2026.

Dans ce contexte, le Syndicat ENERGIES VIENNE propose la reconduction de la convention, désormais intitulée « Convention Transition Énergie Climat », permettant à la commune de bénéficier d'un accompagnement technique et financier pour des travaux d'économies d'énergie, ainsi que du versement d'une prime CEE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la reconduction de la convention pour la période 2026-2030 et autorise le Maire à signer la convention et tous documents afférents.

**Votants : 13**

**Pour : 13**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

### **04- Réseau de chaleur mairie - école : adoption de l'avant-projet définitif.**

Le bureau d'étude ITES a remis l'avant-projet définitif (APD). L'assistant à maîtrise d'ouvrage, le CRER, a identifié plusieurs points nécessitant des échanges complémentaires.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de reporter la délibération relative à la signature de l'APD.

### **05- Demande de DETR supplémentaire pour la création du réseau de chaleur mairie et école.**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée délibérante que le projet est suivi dans le cadre du dispositif d'État Village d'Avenir. Dans ce cadre, une demande de dotation équipement des territoires ruraux (DETR) peut être faite en dehors des dates imposées aux communes.

Monsieur le Maire précise que nous sommes actuellement en attente d'éléments financiers, relatifs à des surcoûts supplémentaires pour le projet et propose aux membres du Conseil Municipal de reporter ce point à une prochaine séance.

### **06- Orientations budgétaires 2026.**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les orientations budgétaires pour l'année 2026, en exposant les grandes lignes de la situation financière actuelle de la commune, les priorités envisagées et les perspectives d'investissement de la prochaine équipe municipale.

### **07- Convention de mise en œuvre de la Médiation Préalable Obligatoire (MPO) du CDG 86. Délibération 2026-02.**

Monsieur le Maire rappelle que la convention d'adhésion à la mission de Médiation Préalable Obligatoire (MPO) conclue avec le Centre de Gestion de la Vienne arrive à échéance le 31 décembre 2025. Il informe le Conseil de la proposition de renouvellement de cette adhésion pour une durée de trois ans à compter du 1er janvier 2026.

La médiation préalable obligatoire constitue un mode alternatif de règlement des litiges entre les agents publics et leur employeur et est assurée par le Centre de Gestion de la Vienne, sans coût supplémentaire pour la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renouveler l'adhésion à la mission de Médiation Préalable Obligatoire, d'approuver la convention correspondante et d'autoriser le Maire à la signer ainsi que tout document nécessaire à son exécution.

**Votants : 13**

**Pour : 13**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**08- Tableau des effectifs au 1er janvier 2026. Délibération 2026-03.**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter le tableau des emplois suivants au 1er janvier 2026 :

Cadres ou emplois	Catégorie	Effectif	Durée hebdomadaire de service
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>			
Rédacteur	B	1	35 heures
Adjoint Administratif Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	C	1	35 heures
Adjoint administratif	C	1	22 heures
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>			
Adjoint Technique Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	C	2	35 heures
Adjoint Technique Principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	2	35 heures
Adjoint Technique	C	2	24 heures
<b>FILIERE SOCIALE</b>			
Agent Spécialisé Principal de 1 <sup>ère</sup> classe des écoles maternelles.	C	1	26 heures
<b>TOTAL</b>		<b>10</b>	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2026 ci-dessus.

**Votants : 13**

**Pour : 13**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**09- Questions diverses.**

**09-1** Les prochaines réunions du Conseil municipal auront lieu :

- Mercredi 11 février 2026 à 20h00.
- Mardi 10 mars 2026 à 18h00.

La séance est levée à 21h15.

**Le Secrétaire,**



**Francis ROBIN.**

**Le Maire,**



**Bruno PUYDUPIN.**

